

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 4 mai 2023

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 32 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Olivier FREGEAC - Daniel GAGNON - David GALTIER - Gerard GAZAY - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Didier PARAKIAN - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Georges ROSSO - Michel ROUX - Laurent SIMON - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Frédéric VIGOUROUX - David YTIER.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

François BERNARDINI - Gérard BRAMOULLE - Christian BURLE - Éric LE DISSES - Serge PEROTTINO.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECOR-009-13884/23/BM

■ Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association d'entreprises Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée (LEHV) pour 2023 - Approbation d'une convention - MGDIS n°3048 53486

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Renforcer l'animation des écosystèmes territoriaux et positionner l'institution comme une Métropole entrepreneuriale, facilitant la vie des entreprises et améliorant le cadre de vie de leurs salariés est l'une des orientations stratégiques du nouvel Agenda du Développement Economique adopté le 30 juin 2022.

En cohérence avec la stratégie de requalification et d'extension des fonciers économiques, la collectivité a entrepris une politique de soutien aux associations de zones d'activités visant à accompagner ces acteurs indispensables à l'animation de l'écosystème économique du territoire de Marseille Provence et ainsi contribuer au développement des entreprises locales.

De plus, la Métropole Aix-Marseille-Provence s'engage en faveur des mobilités durables et alternatives, à notamment à travers la mise en œuvre de son Agenda de la mobilité et de son plan de déplacements urbains PDU. Autorité organisatrice de la Mobilité, la Métropole agit et coordonne les actions de ses partenaires, au premier rang desquels figurent les acteurs économiques et les associations de zones d'activités. Les Plans de Mobilité Employeurs Communs PDMEC sont par exemple un des moyens de développer les actions en faveur des alternatives à la voiture individuelle (transports en commun, vélo, marche à pied, covoiturage...).

Par ailleurs, la Métropole met en œuvre une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes qui interroge de manière transversale et préventive la situation respective des femmes et des hommes et les effets différenciés que les projets peuvent avoir sur l'un ou l'autre sexe. Pour ce projet, il s'agira de veiller à ce que les spécificités des femmes et des hommes soient pris en compte, afin que le dispositif s'adresse également aux deux sexes.

Compte tenu de la politique d'actions en matière de développement économique et de mobilité qu'elle met en place en direction de la population, la Métropole Aix-Marseille-Provence entend établir des relations avec toute personne physique ou morale, notamment de statut associatif, dont l'activité est considérée d'intérêt général dans ce domaine.

I – Présentation de l'activité de l'association Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée :

L'association de loi 1901, créée en 2009, les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée dit « LEHV » est un réseau d'entrepreneurs ayant pour objet de représenter et fédérer les entreprises des zones d'activité du Sud et de l'Est marseillais.

Premier relais d'information et de mise en relation sur ce vaste territoire économique, LEHV apporte des solutions concrètes aux problématiques des décideurs et chefs d'entreprise.

Nb : Le territoire Est constitue un périmètre d'intervention vaste et hétérogène. Il concentre plus de 4 000 entreprises avec au moins un salarié soit 28% des emplois de la Ville de Marseille.

II – Chiffres clés 2022 :

- 320 adhérents
- 13 membres de CA

- 4 commissions composées de dirigeants d'entreprises
- 3 alternants
- 8 903 salariés représentés
- 6/8/9/10/11/12 arrondissements représentés

III – Missions :

L'association a pour but :

- D'accueillir, informer, coordonner et mettre en réseau ses entreprises adhérentes,
- De promouvoir l'image des zones d'activités et des entreprises occupantes,
- De représenter les intérêts des entreprises des ZA auprès des collectivités, administrations, services publics et autres interlocuteurs représentatifs de la vie économique,
- De contribuer à mener à bien des actions visant à améliorer le développement économique des entreprises et le cadre de vie des salariés (emploi, services aux salariés...),
- De réaliser ou faire réaliser toute opération ou étude concourant à l'exécution des missions définies ci-dessus.

Ces objectifs se traduisent dans les faits par un ambitieux programme d'animation qui se concentre sur 4 axes principaux : la mobilité et le développement durable, l'emploi, le marketing territorial et la recherche de synergies interentreprises.

IV – Résultats 2022 :

Actions en faveur de réseau inter-entreprises :

LEHV a proposé à ses adhérents des formats d'activités riches et variés.

- 11 Déjeuners business (770 participations) : il s'agit de rendez-vous mensuels d'au moins 70 participants qui leur permettent de rencontrer les acteurs économiques du territoire et de développer leur réseau. Ils ont lieu chaque premier jeudi du mois. C'est l'occasion pour eux d'élargir leurs contacts professionnels et d'interagir avec des institutions et grandes entreprises des 6-8-9-10-11 et 12^{ème} arrondissements de Marseille.
- 1 grand événement (plus de 200 participations) : l'Assemblée Générale, organisée chaque année afin de réunir tous les adhérents et partenaires dans le but de voter les perspectives d'avenir de l'association.
- 14 Commissions - Commerce, Industrie, Morning RH, Mardi de l'Energie (217 participations) : l'objectif est de réunir les adhérents par secteur d'activité afin de les accompagner sur des problématiques communes comme l'emploi, la mobilité, l'économie circulaire et l'énergie.
- 2 Comités de rédaction (17 participations) : réunion d'adhérents pour la rédaction de la revue économique du territoire semestrielle « L'Echo de l'Huveaune ».
- 2 Revues économiques : intitulée « L'Echo de l'Huveaune – La revue des entreprises du territoire » éditée deux fois par an en 2 000 exemplaires. A destination de l'ensemble des acteurs économiques du territoire, elle permet de communiquer sur les événements qui ont couvert le semestre et de mettre en avant les actions de certains adhérents.
- 2 événements sportifs : de nouvelles activités ont été proposées afin de renforcer les liens entre les acteurs du territoire, un tournoi de pétanque (25 équipes) et un tournoi de padel (12 équipes).
- 1 grand forum (plus de 250 participations) : LEH'DAY, dont la deuxième édition a eu lieu le 03 novembre 2022 au campus de KEDGE BS. Elle permet aux adhérents de l'association de cocréer des actions durables en faveur de l'économie et de l'emploi. 280 actions ont été réalisées durant la deuxième édition de LEH'DAY dont le thème était « En route vers

l'avenir ».

- Une chaîne YouTube, LEH'TV, qui présente chaque semaine une émission mettant en lumière les acteurs et problématiques du territoire de l'Huveaune.

Actions en faveur de la mobilité :

- UN PLAN D'ACTION INTER-ENTREPRISES (PDIE) :

En partenariat avec EKODEV, LEHV a proposé à ses adhérents et partenaires de financer leur plan de mobilité interentreprises et de les accompagner tout au long du processus. 6 grandes entreprises se sont réunies pour l'élaboration du PDIE. Avec l'appui de l'outil EKOPDM proposé par EKODEV, les membres du projet PDIE ont pu rédiger un plan d'action commun, qui couvrira les projets souhaités pour les zones Valentine et Capelette.

- UNE APPLICATION DE COVOITURAGE (HUVEAUNE MOBILITÉ) :

LEHV a conçu, suite de l'appel à projet SOLUMOB, lancé par la Métropole Aix-Marseille-Provence, une application de covoiturage dédiée aux salariés de la zone. Cette application, Huveaune Mobility, permet aux salariés de l'Huveaune de bénéficier d'une solution de covoiturage. L'application dont la sortie était initialement prévue en novembre 2020 a finalement été livrée à nos adhérents dès le 26 octobre 2021.

- UNE NAVETTE INTER-ENTREPRISES :

Initialement prévu pour une mise en marche à l'automne 2020, le lancement officiel de la navette Valentine LEHV avait été reporté à cause de la situation sanitaire. Présente sur la Valentine et mutualisée avec le Domaine de la Vallée Verte, elle dessert les entreprises de la zone tout en les raccordant avec les autres points multimodaux : Gare de la Barrasse, Arrêts de Bus passant sur la zone (50, 12, 4...), Centres Commerciaux... Celle-ci fonctionnera pour sa première année sur les heures d'entrées et de sorties des salariés.

Actions en faveur de l'emploi :

- Participation à la Place de l'Emploi et de la Formation (25 mars 2022) : en partenariat avec Pôle Emploi. Village itinérant faisant étape auprès des publics les plus éloignés de l'emploi (informations sur l'emploi, formation, conseils, rencontres avec des entreprises qui recrutent en proximité).
- Participation à la journée Passerelles pour l'Emploi (06 avril 2022), centrée sur l'emploi et l'apprentissage, organisée par la Mairie des 6^{ème} et 8^{ème} arrondissements : la jeunesse, l'emploi et l'apprentissage sur le territoire étant des sujets primordiaux pour LEHV, l'association a en collaboration avec les services de Pôle Emploi et des Centres de Formation, soutenu ce projet.
- Participation au premier Job Dating de l'Institut La Cadenelle (07 avril 2022) : cet événement avait pour objectif de proposer des offres d'emploi et de stages en mettant en relation 50 entreprises et près de 350 étudiants. De nombreux acteurs du territoire étaient présents tels que la Préfecture des Bouches-du-Rhône, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Ville de Marseille, la Mairie du 11^{ème} arrondissement, Pôle emploi, la Mission Locale Jeunes, etc. Cette journée a également permis d'officialiser un partenariat avec le Directeur de l'Institut Cadenelle et le Conseil Régional de l'Ordre des experts-comptables de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- Participation active au forum Emploi Vallée de l'Huveaune (17 mai 2022) : en partenariat avec La Maison de l'Emploi de Marseille (MDEM), LEHV a proposé un forum destiné aux demandeurs d'emploi. Celui-ci a eu lieu à l'Hippodrome Pont de Vivaux. Plusieurs adhérents de l'association comme Manpower, Muse Formation, Géant Casino, Leroy Merlin ou encore Heineken y ont tenu un stand afin de recruter de nouveaux collaborateurs, obtenir des informations sur leurs droits et rencontrer d'autres entreprises.
- Participation au Job Boost 2022 (23 novembre 2022) : il s'agit d'un événement dans lequel les demandeurs d'emploi viennent à la rencontre de professionnels afin de recevoir conseil et appui sur leur parcours professionnel. Plus de 200 participants étaient présents.

V – Programme d'actions 2023

Le programme d'animations aura pour vertu de dynamiser le territoire :

- En multipliant les rencontres entre les entreprises,
- En impliquant leurs adhérents,
- En attirant de nouvelles entreprises.

Au total 30 événements (hors commissions de travail) seront programmés sur 2023 :

- Déjeuners business mensuels pour développer les réseaux.
- Grands rendez-vous : L'Assemblée Générale annuelle et Les Vœux, sont les deux événements incontournables des acteurs économiques.
- Rencontres thématiques : groupes de travail par filière d'activité, « LEH'Commerce », « LEH'Industrie », « Les Mardi de l'Energie », « Morning RH », « LEH'Mobilité ».
- 4 after-work
- 2 événements interzone « Job Boost » et « Business Buzz » facilitent la mise en relation des réseaux d'entreprises de l'Est Métropolitain (T2R).
- 1 événement VIP : le « Club Partenaires » un événement haut de gamme, réunissant les représentants des plus grandes entreprises du territoire.
- Evènements sportifs (Tournoi de padel, tournoi de pétanque).
- 3^{ème} édition du forum LEH'DAY.

Actions en faveur de l'emploi :

Implication au forum de l'emploi Place de l'Emploi et de la Formation (23 mars 2023). Co-organisation du forum Accessite (29 et 30 mars 2023) dans le cadre de la Commission Commerce afin de proposer des offres d'emploi dans le domaine de la vente à des étudiants et des demandeurs d'emploi. Organisation du Job Boost (23 novembre 2023).

Marketing territorial :

L'association LEHV souhaite continuer à utiliser ses supports de communication :

- Poursuivre les parutions de la revue économique (semestrielle) « L'Echo de l'Huveaune – La revue des entreprises du territoire » : visibilité sur les projets de l'association, découverte/inscription aux événements et promotion des adhérents et partenaires.
- Continuer les Newsletters (856 abonnés) : envoyées une fois par semaine, afin de tenir informés les adhérents et partenaires des événements précédents et promouvoir ceux à venir.
- Amplifier la communication sur les réseaux sociaux : notamment LinkedIn sur lequel l'association compte 2 192 abonnés (91 publications en 2022).
- Continuer d'améliorer le site internet lehv.fr qui permet de donner de la visibilité aux projets que mène l'association, de découvrir et de s'inscrire aux événements, mais également, d'offrir cette visibilité aux adhérents et partenaires de LEHV.

- Chaîne YouTube LEH'TV à disposition.

Actions en faveur de la mobilité :

- Poursuite de la mise en œuvre des 2 PDMEC des secteurs de La Capelette et La Valentine, représentant les principales entreprises « locomotives » du périmètre de l'Association (OM – Arkema – Pole emploi– Groupe Candide– Société des Eaux de Marseille, ...) et de l'intégration de nouvelles entreprises au dispositif (Sade – Le Printemps)
- Relance des activités d'une commission mobilité dédiée
- Poursuite du déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques
- Reconduite de partenariats avec les Mairies du 6/8 et 11/12 et lancement auprès des Mairies des 9/10
- Mise en œuvre d'outils digitaux et imprimés de promotion et sensibilisation (videocasts et dossier thématique sur magazine de l'association).

L'association a été soutenue l'an dernier, elle souhaite poursuivre son objectif et sollicite en conséquence l'attribution d'une subvention au titre de l'exercice 2023, dossier MGDIS n°00003048.

Après instruction, il est proposé d'attribuer à l'association Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée une subvention d'un montant de 20 000 euros pour la compétence Développement Economique et 30 000 euros pour la compétence Mobilité à l'association Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée soit un total de 50 000 euros.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;
- La délibération n°HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- La délibération cadre n° FBPA 033-8303/20/CM du Conseil de la Métropole du 31 juillet 2020 portant sur le Plan de relance de la Métropole : « AMP 2R » La Relance et le Renouveau d'Aix-Marseille-Provence.
- La délibération n° ECOR-001-12062/22/CM du Conseil de la Métropole du 30 juin 2022 portant approbation du nouvel Agenda du Développement Économique Métropolitain ;
- La délibération n° FBPA-023-12563/22/CM du Conseil de la Métropole du 20 octobre 2022 approuvant le règlement budgétaire et financier modifié.

Où le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir la création et le développement des TPE de la Métropole Aix-Marseille-Provence, en leur proposant des locaux et services adaptés ainsi qu'un accompagnement renforcé;
- L'enjeu majeur que représente cette opération pour la Métropole Aix-Marseille-Provence en termes de développement économique et d'emplois;
- La cohérence avec les actions définies dans l'agenda du développement économique de la Métropole Aix-Marseille-Provence renouvelé en 2022;

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention de fonctionnement global à l'association Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée d'un montant total de 50 000 euros au titre de l'exercice 2023.

Article 2 :

Est approuvée la convention d'objectifs avec l'association Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée ci-annexée.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole, est autorisée à signer cette convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits à hauteur de 20 000 euros au Budget principal 2023 de la Métropole – sous politique B320 – chapitre 65 – nature 65748 – fonction 61, et à hauteur de 30 000 euros au Budget annexe transport 2023 de la Métropole, sous politique A710 nature 6574.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué,
Développement économique,
Plan de relance pour les entreprises,
Artisanat et Commerce

Gerard GAZAY